

Image not found or type unknown



## APL et colocation\_ qui les perçoit bailleur ou allocataire ?

Par **baysse frederic**, le **22/06/2018** à **16:30**

Bonjour,

je m'apprête à louer un appartement en colocation.

les étudiants qui désirent louer ce bien souhaitent bénéficier d'APL, pour cela mon logement doit être conventionné. Jusqu'ici rien de trop compliqué.

l'information que je n'arrive pas à obtenir est de savoir si ces APL sont automatiquement versées au bailleur OU il y a-t-il une possibilité pour qu'elles soient versées à l'allocataire directement ? en effet je préfère que cela soit géré de préférence par ce ou ces derniers et m'éviter des échanges, courriers et pertes de temps avec la CAF.

Merci par avance pour votre aide ! :-)